

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance ordinaire du conseil tenue ce **29 avril 2024 à 19 h 00** à laquelle
prennent part :

Monsieur Jean-Robert Tremblay
Monsieur Danis Beauvillier
Me Serge Bizier
Madame Martine Lampron
Monsieur Laurier Chagnon
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum.
Monsieur Dominic Doucet, directeur général et greffier adjoint, est
également présent.

24-04-154

Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement
résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

24-04-155

**Adjudication de contrat – Contrôle de la qualité des matériaux et
contrôle environnemental des travaux sur Gagnon, Houle, Leblanc
et Mgr Poirier**

ATTENDU l'annexe II présenté par le directeur général, Dominic
Doucet;

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement
résolu d'octroyer le contrat de contrôle qualité et environnemental à
FNX Innov pour un montant de 70 495 \$, plus taxes applicables.

QUE cette dépense soit financée à même le *Règlement no 2021-391
décrétant un emprunt et une dépense de 1 682 415 \$ pour les travaux
d'infrastructure sur les rues Gagnon, Houle et Leblanc* modifié par le
*Règlement 2023-439 pour ajouter des travaux sur Mgr Poirier et
accroître l'emprunt et la dépense d'un montant additionnel de
3 815 585 \$, ainsi que d'une aide financière provenant du programme
PRIMEAU 2023.*

ADOPTÉE

24-04-156

Adjudication de contrat – Abat-poussière 2024

ATTENDU l'offre reçue des Entreprises Bourget inc. pour l'année
2024;

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'autoriser l'achat d'abat-poussière pour la voirie rurale à Entreprises Bourget pour 0.40\$/ litre pour la saison 2024, pour une quantité maximale de 50 000 litres pour un total approximatif de 20 000\$, plus taxes applicables.

QUE la trésorière soit autorisée à payer cette dépense et qu'elle soit financée à même les activités financières de l'année en cours.

ADOPTÉE

24-04-157

Modification de la résolution no. 24-04-139

ATTENDU QUE la résolution 24-04-139 accordait un contrat au montant de 16 910 \$, plus taxes applicables;

ATTENDU QUE le projet a nécessité de nouvelles mesures et que celles-ci viennent modifiées la soumission présentée précédemment;

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu de modifier la résolution 24-04-139 afin de prévoir une dépense totale d'un montant de 17 117,88\$, plus taxes applicables et financée à même les activités financières pour l'années en cours.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

24-04-158

Levée de la séance

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 19 h 10.

ADOPTÉE

Dominic Doucet, greffier adjoint

Gilles Fortier, maire